Insee Flash
Bourgogne-Franche-Comté

N° 99
Janvier 2020

Bourgogne - Franche - Comté : la baisse de la population s'accentue en 2017 et 2018, conséquence d'un solde naturel de plus en plus négatif

Depuis 2015, la Bourgogne-Franche-Comté perd des habitants. Entre les 1ers janvier 2017 et 2019, elle en compte près de 18 100 de moins. En rythme annuel, la population décroît ainsi de 0,3 % par an. Conséquence du vieillissement, le nombre de décès dépasse désormais largement le nombre de naissances. La natalité ne soutient plus la croissance démographique du fait de la baisse conjuguée du nombre de femmes en âge de procréer et de la fécondité. La Côte-d'Or et le Doubs affichent une population stable, quand la déprise démographique s'accentue notamment dans la Nièvre, l'Yonne, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort.

Mélanie Chassard (Insee)

Au 1er janvier 2019, la Bourgogne-Franche-Comté compterait 2 793 300 habitants (estimation provisoire), soit 18 100 de moins qu'au 1er janvier 2017. Ainsi, la baisse démographique amorcée les années précédentes s'accentue. En rythme annuel, le nombre d'habitants diminue de 0,3 % par an sur cette période *(figure 1)*.

Les régions du nord de la France en déprise démographique

En France métropolitaine, la croissance démographique ralentit également sur ces deux années, mais demeure positive, avec une progression moyenne de 0,1 % par an. Elle est surtout portée par les régions de la moitié sud du pays, avec en tête la Corse (+ 1,0 % par an) et l'Occitanie (+ 0,5 % par an). En revanche, sur cette période, la région Bourgogne-Franche-Comté n'est pas la seule à perdre des habitants. La plupart des régions de la moitié nord du pays connaissent le même contexte démographique, notamment la Normandie avec un rythme équivalent à celui de la région ou encore les Hauts-de-France, Grand Est et Centre-Val de Loire avec un rythme légèrement plus faible (- 0,2 % par an).

En 2018, le déficit naturel s'accentue

En Bourgogne-Franche-Comté, la population baisse en raison d'un léger déficit migratoire installé depuis le début des années 2010 et d'un solde naturel de plus en plus déficitaire. Comme au niveau national, le solde naturel, différence entre le nombre de naissances et de décès, atteint en 2018 son plus bas niveau depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le vieillissement de la population, notamment celui des générations nombreuses du baby-boom, contribue à la dégradation du moteur naturel dans la plupart des régions. S'il reste positif en France métropolitaine, en Bourgogne-Franche-Comté comme dans les

1 Entre le 1er janvier 2017 et le 1er janvier 2019, cinq régions métropolitaines perdent des habitants

Évolution annuelle moyenne de la population entre le 1er janvier 2017 et le 1er janvier 2019

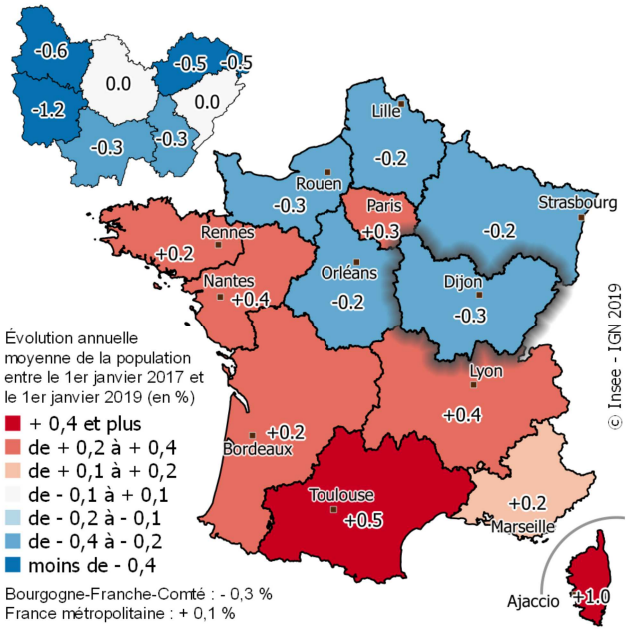

Bourgogne-Franche-Comté : - 0,3 %
France métropolitaine : + 0,1 %

Source : Insee, recensement de la population, estimations de population

2 Depuis 2015, plus de décès que de naissances en Bourgogne-Franche-Comté

Évolution du solde naturel en Bourgogne-Franche-Comté

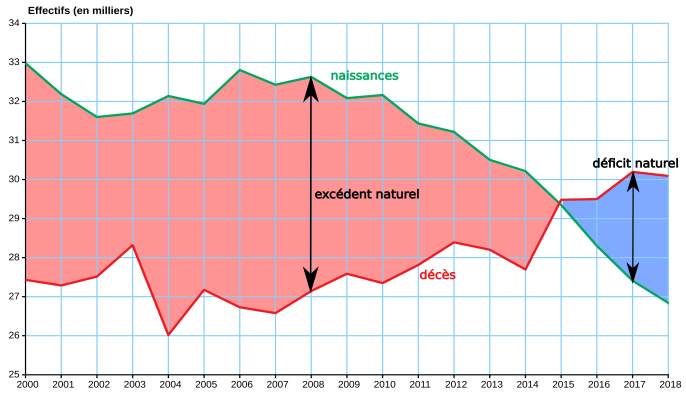

Source : Insee, estimations de population, statistiques de l'état-civil

régions Bretagne, Corse, Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Centre-Val de Loire, les naissances ne compensent plus les décès. Dans la région, le solde naturel est négatif à partir de 2015. Le déficit n'a cessé depuis de s'accentuer, pour s'établir à - 3 300 personnes en 2018 (figure 2). Il devrait encore se creuser en 2019.

La baisse des naissances à l'origine de la dégradation du solde naturel

L'évolution des naissances explique à elle seule la dégradation du solde naturel de la région. En 2018, 26 800 bébés sont nés en Bourgogne-Franche-Comté, soit 600 de moins qu'en 2017. Le nombre de naissances diminue ainsi de 2,1 % en un an, un repli du même ordre que celui de 2017. Il reste toutefois plus marqué qu'au niveau national (- 1,4 %). Le nombre de naissances a également baissé dans toutes les régions. Cette baisse généralisée de la natalité repose sur deux mécanismes : la baisse du nombre de femmes en âge de procréer et le recul de la fécondité (figure 3). Depuis 2010, la fécondité n'a cessé de diminuer en Bourgogne-Franche-Comté comme en France métropolitaine. En 2018, elle diminue encore dans la région, mais de façon moins marquée que les années précédentes. L'indice conjoncturel de fécondité s'élève à 1,80 enfant par femme contre 1,84 en métropole. Cette baisse de la fécondité est à l'origine d'environ 250 naissances de moins en 2018. Le reste de la dégradation est imputable à la diminution du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants. Sur les 20 dernières années, leur nombre a baissé de 14 % dans la région, un rythme beaucoup plus soutenu qu'en France métropolitaine (- 3,8 %).
Malgré le vieillissement de la population, le nombre de décès n'a pas augmenté en 2018. Avec 30 100 personnes décédées, soit 100 décès de moins que l'année précédente, le nombre de décès a légèrement diminué (- 0,3 %). Au niveau national, le nombre de décès a progressé (+ 0,5 %). L'évolution du nombre de décès résulte de deux phénomènes : d'une part l'augmentation du nombre de personnes âgées, d'autre part l'évolution des conditions de mortalité. En 2018, le seul vieillissement de la population est à l'origine de 600 décès supplémentaires dans la région. Par contre, les taux de mortalité par âge se sont légèrement améliorés, notamment pour les personnes entre 70 et 79 ans, ce qui explique 700 décès de moins.

Avertissement : Afin d'améliorer la prise en compte de la multi-résidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a changé en 2018. L'évolution de la population mesurée en 2017 et en 2018 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire, qui est négligeable sur cette période.

3 L'indice conjoncturel de fécondité s'établit en 2018 à 1,8 enfant par femme en Bourgogne-Franche-Comté

Évolution du nombre de naissances, du nombre de femmes en âge de procréer* et de l'indice conjoncturel de fécondité**

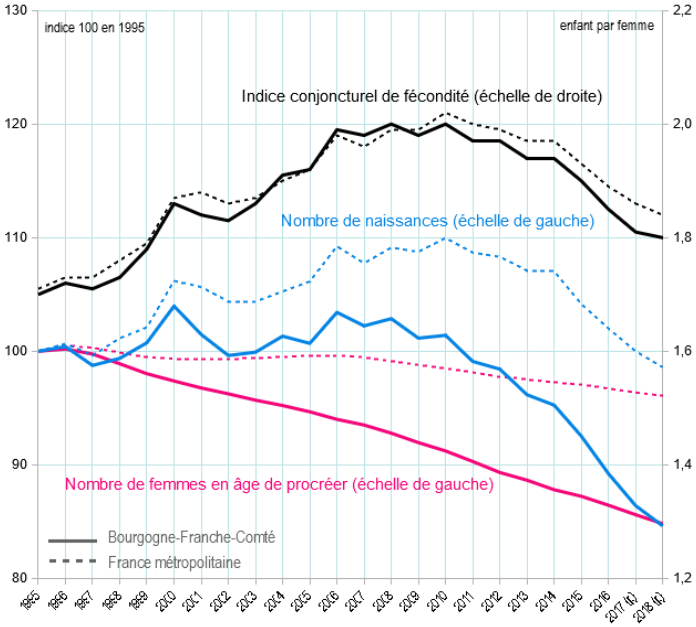

(*) : femmes âgées entre 14 et 49 ans ; (**) : l'ICF mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés ; (p) : données provisoires
Source : Insee, estimations de population, statistiques de l'état-civil

Population stable en Côte-d'Or et dans le Doubs

La plupart des départements de la région connaissent un contexte démographique comparable à celui de la région, accusant à la fois un déficit naturel et une déprise démographique en 2017 et en 2018 (figure 1). Dans le Jura et la Saône-et-Loire, la population diminue au même rythme que la région. En Haute-Saône (- 0,5 % par an), dans l'Yonne (- 0,6 % par an) et surtout dans la Nièvre (- 1,2 % par an), le nombre d'habitants baisse à un rythme plus soutenu, sous l'effet conjugué d'un déficit migratoire marqué et d'un déficit naturel qui s'accentue.
La population du Territoire de Belfort diminue également sur ces deux années au rythme de - 0,5 % par an, malgré un moteur naturel excédentaire. Le département pâtit en effet d'un déficit migratoire important qui tend à se creuser.
Seuls les départements de la Côte-d'Or et du Doubs parviennent à stabiliser leur nombre d'habitants sur cette période. Bien qu'en repli, le solde naturel est encore largement positif dans le Doubs, département le plus jeune de la région. En Côte-d'Or, le solde naturel reste tout juste positif en 2018. ■

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :
Isabelle Revillier

ISSN : 2497-451X

© Insee 2020

Pour en savoir plus :

- Papon S., Beaumel C., « Bilan démographique 2019 - La fécondité se stabilise en France », *Insee Première* n° 1789, janvier 2020.
- Pilarski C., Rossignol P., « Populations légales en Bourgogne-Franche-Comté : 2 811 423 habitants au 1er janvier 2017 », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 94, décembre 2019.
- Chassard M., Piffaut B., « En Bourgogne-Franche-Comté, le déficit naturel continue de se creuser en 2017 », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 47, janvier 2019.

Insee
Mesurer pour comprendre
Bourgogne-Franche-Comté